



# Inscription à la Société d'Escrime de Sion

Provisoire (sans engagement)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : ..... CP Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

<b>4 cours gratuits</b>	1. (date et signature)	2. (date et signature)	3. (date et signature)	4. (date et signature)
-------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

## Inscription définitive

N° AVS : .....

Nationalité : .....  Droitier  Gaucher

Faire partie du groupe WhatsApp :  oui  non

*En annexe de ce document, vous trouvez un formulaire concernant le droit à l'image.  
Merci de le compléter lors de votre inscription définitive.*

Par qui ou comment avez-vous découvert l'escrime ? .....

Le soussigné demande à être admis comme membre de la Société d'escrime de Sion (SES).  
Il s'engage à observer les statuts et règlements de la Société, qui peuvent être consultés à la salle.

Cotisation annuelle (y compris licence Swiss Fencing obligatoire pour chaque membre):

<b>Jusqu'à 6 ans (poussins)</b>	<b>300.- / année</b>
<b>Moins de 8 ans - U8 (poussins)</b>	<b>350.- / année</b>
<b>Moins de 12 ans - U10 et U12 (pupilles et benjamins)</b>	<b>475.- / année</b>
<b>Moins de 20 ans - U14, U17 et U20 (minimes, cadets et juniors)</b>	<b>650.- / année</b>
<b>Seniors loisir</b>	<b>525.- / année</b>
<b>Pack 10 cours pour seniors (pour 12 mois)</b>	<b>250.- / année</b>
<b>Etudiant hors canton compétiteur</b>	<b>250.- / année</b>
<b>Séniors/étudiants sympathisants</b>	<b>125.- / année</b>

Saison 2024-2025 - année à prendre en compte pour les catégories :

U8 Poussins	2017 et moins	U12 Benjamins	2014 - 2013	U17 Cadets	2010 - 2008
U10 Pupilles	2016 - 2015	U14 Minimes	2012 - 2011	U20 Juniors	2007 - 2005

Toute démission doit être signifiée par écrit au moins un mois avant le début de la saison (1<sup>er</sup> septembre), **soit au plus tard le 31 juillet.**

Lieu et date : ..... Signature : .....

Représentant légal pour les mineurs: ..... Signature : .....

Ratifié le : ..... Pour le Comité:



Nous vous rendons attentif que l'acquisition **d'un masque** et **d'un gant personnel** vous sera demandé dès votre inscription définitive. Le fil de corps peut être loué dans un premier temps.

	Location	Vente	Montant à payer
<b>Veste</b>			60 frs
<b>Pantalon</b>			
<b>Plastron</b>			
<b>Coque de protection (filles)</b>			
<b>Fil de corps</b>		30 frs	
Gant			
Masque			
Casier			
<b>Total</b>			

Date de distribution : .....

Signature du locataire : .....

---

Date de reddition : .....

Signature du responsable matériel : .....

---

**Le matériel doit être régulièrement entretenu et rendu propre et en bon état :**

Laver la tenue à 30°, sans adoucissant, fermeture éclair fermée ;

Laver le masque au lave-vaisselle à 40°-45° ;

Signaler les réparations à effectuer lors de la reddition.

A défaut, le nettoyage sera facturé à hauteur de CHF 50.-.